

# RIVES ET FALAISES DE LA ROCHE GUYON, HAUTE-ISLE ET VÉTHEUIL



La ruine du château médiéval de La Roche-Guyon domine la Boucle de Moisson. Le profil du monument semble accompagner en parallèle celui du coteau.

- Un monument naturel à protéger et valoriser
- Des monuments architecturaux qui contribuent à composer le paysage
- Des conditions de visibilité et d'accessibilité à améliorer

L'unité de paysage de la boucle de Moisson, située en grande partie dans les Yvelines, s'inscrit dans la succession magistrale des boudes de la Seine. Les rives et falaises de la Roche-Guyon, Haute-Isle et Vétheuil, partie de cet ensemble localisée en Val-d'Oise, constituent un site d'une grande ampleur qui offre à l'observateur des qualités théâtrales, en particulier dans les vues lointaines. L'impression de monumentalité « naturelle », due à la forme du relief et aux motifs de pitons rocheux, est renforcée par le positionnement de plusieurs monuments emblématiques de l'architecture du Val-d'Oise : le château de la Roche-Guyon en promontoire et l'église de Vétheuil au creux de son vallon. Ce dernier dessine une séquence paysagère plus intime, confinée, aujourd'hui affaiblie par des conditions frustrantes de perception. La présence du château imprègne le site. Son nom résonne avec les pitons rocheux qui l'entourent. La forme de ses développements successifs vient souligner le site et mettre en évidence un enchaînement de motifs paysagers remarquables, composant une véritable œuvre de l'art du paysage.



## Limites et voisinage

L'unité perçue (en réalité la boucle de Moisson) s'étend largement sur le département des Yvelines du côté duquel s'étend le fond de vallée. Les éléments du fond de la boucle associés à ceux de la falaise forment des paysages caractéristiques de la vallée de la Seine. Le rebord de la falaise forme ainsi un horizon naturel concave d'une grande franchise qui sépare nettement l'unité de la boucle de Seine du plateau du Vexin, qui la domine.

A Vétheuil, la falaise s'interrompt là où se creuse un ensemble de petits vallons entaillant le rebord du plateau. Leur confluence sculpte le site d'implantation du village et s'enfonce dans le plateau d'Arthies jusqu'au pied des buttes du même nom.

En bordure de la boucle de Seine, les limites sont franches, abruptes et soulignées par un ourlet boisé sur le haut du coteau calcaire. Elles sont en revanche plus progressives dans les vallons de Vétheuil où le ru du Roy, affluent de la Seine, se ramifie et assouplit le rebord de plateau au pied des buttes d'Arthies.

## Charpente naturelle

Les falaises façonnées par la Seine dessinent un motif spécifique de la vallée et l'un des événements les plus forts des paysages du Val-d'Oise. La roche crayeuse apparaît de façon très caractéristique sous forme d'une succession de pitons blancs appelés « pinacles » émergeant régulièrement du coteau pentu et boisé qu'ils scandent et soulignent. La Seine coule parallèlement, à quelque distance, tandis que sur sa rive gauche s'étend un fond de vallée plat, essentiellement boisée et avec des secteurs de pelouses reliquat d'ancien site de carrière. La planéité de la rive gauche contraste fortement avec la falaise.

L'unité rassemble plusieurs des formes de relief qui composent le département : buttes, vallons, plateau.

On y ressent également le phénomène d'emboîtement des échelles, autre particularité départementale. Ce phénomène est ici très resserré, puisque s'enchaînent, bout à bout et très rapidement, les rives et falaises de la Roche Guyon, les doux vallons de Vétheuil qui font le trait d'union entre la boucle de la Seine et les buttes d'Arthies toutes proches.

## Structures et motifs

La structure paysagère est dominée par la relation de contact et de contraste entre le fond ouvert et cultivé de la vallée de la rive gauche et la falaise abrupte où s'expriment les motifs naturels des pinacles accompagnés de boisements. A l'échelle du grand paysage et dans les perceptions lointaines, depuis les hauteurs de la boucle comme depuis le fond plat de la vallée de Seine, l'enchaînement de motifs forme une structure clairement lisible. En revanche, la lecture de cette continuité est impossible depuis la route en pied de falaise qui constitue une occultation forte entre les coteaux et le fond de vallée.

Entre le pied de la falaise et la Seine, s'inscrit une route bordée d'un habitat linéaire varié composé de maisons troglodytes, de quelques pavillons, de grandes villégiatures du XIX<sup>e</sup> et du début XX<sup>e</sup> siècles sur de grandes parcelles. Cet ensemble rompt l'enchaînement avec la charpente naturelle, interdisant ainsi une jouissance correcte des grands éléments en présence et de la falaise et la Seine. A la Roche-Guyon, ce système urbain se densifie jusqu'à former un village au-dessus duquel apparaît le rebord du plateau.



Depuis la rive gauche de la Seine, le fond plat de la vallée de la Seine et les falaises crayeuses ne forment qu'un seul paysage animé au premier plan par les jeux de coulisses créés par la végétation.



Le château de la Roche-Guyon lui-même, est une disposition magistrale de motifs en relation avec la charpente naturelle : le potager magnifie la position en berge de Seine et la planéité du fond de vallée. Le château classique au pied de la falaise rappelle sa frontalité. Mais il laisse le relief apparaître au-dessus du toit comme un appel vers la ligne de crête de la falaise où prend place le château médiéval, à proximité du rebord du plateau. Ainsi, les diverses positions sont révélées et s'enchaînent naturellement dans un ensemble ouvert à la visite.

### Un paysage de « l'entre-deux »

Les rebords de Vétheuil constituent une sorte de palier entre l'immense élan de la boucle de la Seine et les buttes d'Arthies implantées plus au nord. Cette unité se situe donc doublement en position intermédiaire : à la fois « entre-deux » dans la structure géomorphologique et dans l'enchaînement des buttes à la vallée de la Seine et seuil entre les paysages de grandes cultures céréalières du Vexin et ceux de la vallée de la Seine.

### Les vallons boisés de Vétheuil

Les vallons de Vétheuil constituent un court épisode du paysage du rebord de la boucle de Moisson. Au creux du vallon de Vétheuil dont l'embouchure est magistralement ponctuée par la position et l'échelle de l'église monumentale, plusieurs villages s'égrainent presque sans interruption vers le nord. Les versants, de même que quelques vallons adjacents, sont en revanche restés naturels, alternant cultures et boisements.

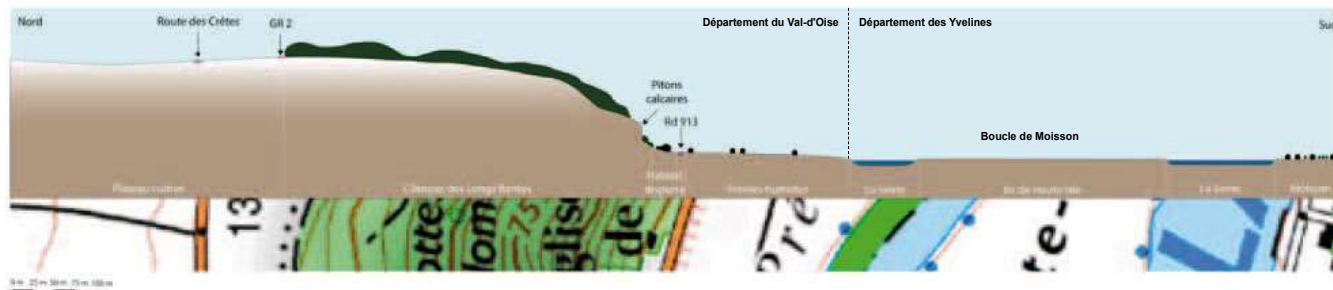
En arrière plan, la succession des vallons se ramifiant depuis la Seine a creusé le plateau. Une multitude d'habitations s'y est implantée linéairement, ordonnée le long des petites routes pénétrantes qui distribuent les multiples bras de la vallée, ainsi que sur les lignes de talweg (Vienne-en-Arthies, Saint-Cyr-en-Arthies...)

Cette structure de paysage ouvre une porte intimiste, depuis l'immense couloir de la vallée de Seine, vers les paysages du plateau du Vexin.

Les ambiances remarquables de ces petites vallées ont notamment inspiré le peintre Claude Monet (1840-1926) qui y a signé environ 150 de ses oeuvres.



Un piton calcaire, motif majeur des coteaux de Seine



Enchaînement plateau de Chérence-vallée de la Seine entre la Roche-Guyon et Vétheuil



Vue « de l'intérieur » d'un des vallons de Vétheuil. Une inclinaison douce des coteaux dont les sommets sont marqués d'un ourlet boisé, de grandes prairies de pâtures et quelques arbres isolés, un paysage « enfermé » et une sensation affirmée de la singularité de l'épisode des vallons de Vétheuil au sein de l'unité de paysage.



Perspective cadrée par les façades. Le relief révèle la structure de paysage urbain, en lien avec le rebord des coteaux de Seine qui en forme l'horizon. Une position « stratégique » de l'église sur sa charpente naturelle, magnifiée par la lumière rasante du soir.



Enchaînement « vallée de la Seine - falaise de craie » à Haute-Isle.

## Conditions de perception

### Des conditions de perception soumises aux effets du phénomène d'emboîtement des échelles

La route des crêtes (RD 100) longe l'exact rebord de la boucle de Seine entre Gasny et Chérence, puis s'en écarte. C'est le GR 2, route de Triel-sur-Seine au Havre, qui prend le relais du parcours sur ce rebord, rejoint Vétheuil qu'il traverse et file ensuite vers le sud à travers le Bois du Chesnay.

Malgré une position idéale en haut de coteaux de Seine, ce parcours n'offre que peu de vues sur le paysage du val de Seine, caché derrière un épais écran boisé.

Effectivement, le GR n'offre pas suffisamment de vue remarquable du fait de l'embroussaillage des coteaux. Néanmoins, de nombreuses vues magnifiques existent depuis les pinacles crayeux mais les accès sont confidentiels et le panorama nécessite une approche difficile. Depuis la RD 913 en pied de falaise, qui relie Vétheuil à La Roche-Guyon, une impression de « cloisonnement » est ressentie (proximité falaise, densité de la végétation et présence des pavillons).

Depuis les routes, plusieurs secteurs réservent des vues magnifiques sur les coteaux et méritent d'être cités :

- la descente par la RD 913 à la Roche-Guyon
- la descente par RD 913 à Vienne-en-Arthies
- l'arrivée par la RD 147 à Saint-Martin-la-Garenne
- la boucle de Moisson

Les vallons de Vétheuil, positionnés entre le val de Seine et l'unité du plateau et buttes d'Arthies constituent une échelle intermédiaire en termes de perception et de découverte du paysage. Parce qu'ils sont quasiment imperceptibles depuis le rebord du plateau et qu'une fois à l'intérieur, ils n'offrent pas de possibilité de jouissance des alentours (plateau, buttes). Ils constituent une séquence spécifique dans l'unité de paysage, un moment « à part » qui fait néanmoins le lien entre le paysage de boucle de Seine et le paysage de plateau.



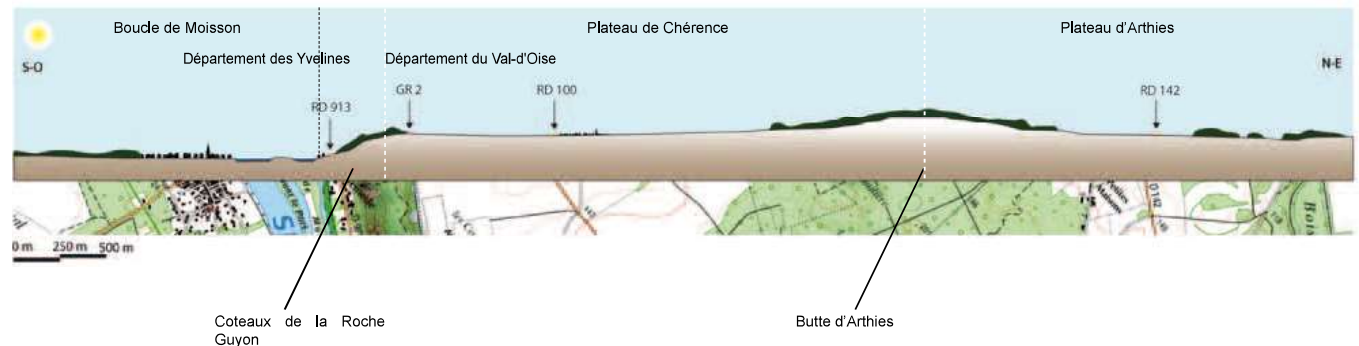
Arrivée sur Vétheuil depuis Saint-Martin-la-Garenne, par la RD147. A droite, un photomontage qui montre une amélioration possible du paysage par l'enterrement des réseaux électriques qui barraient la vue.



Le paysage des éperons calcaires des coteaux de la Roche Guyon « mis en abîme » sur le haut de cette façade de commerce. Ce dessin montre la conscience et la fierté des habitants vis-à-vis de leur paysage, mais par la même occasion en « fige » quelque peu les dynamiques évolutives.



Vue depuis la route des Crêtes. A gauche, Chérence, au creuset d'un vallon. Tout autour, le paysage du plateau cultivé cerné au nord par les buttes d'Arthies (dont on aperçoit le prolongement boisé à l'horizon sur la gauche) et la lumière du Val de Seine, dans la perspective d'une large ouverture en direction du ciel (sur la droite).





## Dynamique des structures et des motifs

- Maîtriser l'évolution des boisements de coteaux (problématique vis-à-vis des occultations de paysage)
- Limiter l'urbanisation sur le coteau (à envisager ou non dans les vallons de Vétheuil) et le long de la route de pied de falaise
- Améliorer l'accessibilité aux promenades (GR2)
- Cadrer l'évolution des bords de villages (Vétheuil) ;
- Optimiser la perception de grand paysage (coteaux de la Roche-Guyon)

## Enjeux de paysage et pistes de réflexion

Il s'agit d'un paysage « monumental », identifié comme tel et qui fait l'objet de nombreuses mesures de protection (parc naturel régional du Vexin français, réserve naturelle nationale, site Natura 2000, sites classés et inscrits, périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF)). Ces mesures répondent à l'enjeu majeur de préservation d'un paysage emblématique auquel s'ajoutent des enjeux de biodiversité et des problématiques de gestion et d'accessibilité.

## Maintenir et valoriser un patrimoine naturel spécifique

Les composantes naturelles sont exceptionnelles : motifs des pinacles crayeux, habitat troglodytique toujours en usage à Roche-Guyon et à Haute-Isle... Pourtant les implantations pavillonnaires en pied de coteau s'interposent et empêchent la jouissance correcte des éléments en présence, tout en banalisant l'ambiance de monument naturel.

Les pistes d'aménagements doivent s'orienter vers une recherche d'un moyen de s'approcher des pinacles crayeux et des lieux d'intérêt en contrebas et de les observer sans exposer les populations aux risques, en coordination avec les objectifs de conservation de la biodiversité des coteaux.

Sur les coteaux, les lisières boisées constituent quant à elles des lieux de grande valeur paysagère à l'arrière des habitations. Leurs conditions de gestion et d'accessibilité doivent être clairement énoncées. En particulier le maintien d'ouvertures en lisière et la possibilité de parcours offerte depuis le cœur des villages doivent s'envisager dans le cadre de partenariat avec les agriculteurs.

## Mettre en valeur le paysage de la Seine

Les rives de Seine et les zones humides constituent un riche patrimoine paysager et environnemental, sensible, qu'il convient de protéger et de gérer spécifiquement pour en permettre l'accès et une visibilité correcte. En rebord de Seine, l'habitat se disperse notamment en raison des servitudes liées aux risques d'inondations : le mitage déstructure le paysage et les berges de Seine sont dégradées.

Deux enjeux majeurs se distinguent :

- l'amélioration de la lisibilité des enchaînements jusqu'en bord de Seine, par le maintien d'une couronne de jardins qui articule les franges urbaines aux espaces « naturels » des pâtures, des zones humides...
- la bonne articulation des espaces publics jusqu'aux berges. Cette action doit s'associer à une gestion spécifique de la végétation de berge, afin de permettre la bonne lisibilité jusqu'en rive opposée.



Un belvédère potentiel sur le rebord de la Seine, un espace aménageable pour les promeneurs à associer à une gestion de la végétation de rebord qui obture les vues.



Arrivée dans la vallée du Roi, à la sortie de Saint-Martin-la-Garenne. Un magnifique cadrage sur l'église de Vétheuil accrochée au flanc du coteau, peu avant l'entrée dans le département du Val-d'Oise.

## Offrir des vues sur les boucles de la Seine depuis les parcours « en rebord »

La boucle de Seine polarise les regards. En rebord de coteau, la position d'observation est idéale. L'organisation des conditions de jouissance depuis les hauteurs, sur les sentiers de découverte, pourrait s'envisager pour la contemplation du grand paysage.

Les lisières boisées en rebord haut du coteau, à l'image de celles situées en contrebas, doivent faire l'objet d'une gestion spécifique (par exemple le long du GR 2 de la route des crêtes) qui puisse assurer le maintien de points de vue jugés intéressants tout en garantissant la protection des usagers contre les risques de mouvements de terrain.

## Développer une agriculture diversifiée et durable

Les valeurs paysagères d'une agriculture diversifiée sont d'autant plus reconnues que l'on se situe dans une région de grandes cultures céréalières avec lesquelles les sites plus accidentés contrastent fortement.

Au siècle dernier, les vignes et les vergers présents sur les coteaux ensoleillés autour des villages ont participé d'une certaine diversité du paysage qui peut aujourd'hui être remise en valeur et encouragée à l'aide dispositifs de valorisation adaptés : labels, appellations...

Ces modes de cultures peuvent être associées aux activités d'élevage, bénéfiques pour le maintien d'ouvertures (en coteau, en bord de Seine et dans les fonds des vallons), et qui valorisent les paysages en favorisant le dévelop-

pement de la biodiversité.

Enfin, l'espace agricole participe pleinement à l'enchaînement des motifs dans l'idée du schéma patrimonial du village rural.

Dans cette idée, les couronnes agricoles (vergers, vignes...) s'intercalent en tant que motif d'un enchaînement entre les lisières boisées et les jardins.

## Valoriser les abords de villages en travaillant leur articulation au paysage

La structure urbaine des villages des vallons du Roy ou des rives de Seine s'appuie sur les lignes de force des coteaux dans la direction des vallées. Elle s'organise le plus souvent linéairement dans une structure lisible du paysage. Ainsi, la route en pied de coteau dessert un rang d'habitation qui lui est parallèle et à l'arrière duquel on trouve des jardins, eux-mêmes en relation avec les lisières boisées sur les hauteurs des coteaux.

La valeur de ces enchaînements témoigne d'une organisation patrimoniale identifiée notamment par les peintres impressionnistes. Afin de valoriser ces enchaînements, il convient d'éviter l'obturation des vues avec, par exemple, des plantations de conifères, des lignes électriques ou une signalétique publicitaire trop importante qui peuvent entraver les conditions de perception en entrées de villages.

## Revaloriser les espaces urbains

La réappropriation des espaces publics des villages nécessite une re-densification autour de ces lieux de rencontre et de contemplation. Ce qui sous-entend la lutte contre le phénomène de mitage et la requalification architecturale de bâtiments à l'abandon et la création d'édifices publics fédérateurs.

L'ambiance de l'espace public tient en partie aux végétaux qui participent à sa composition (mails, parcs) mais il faut également rappeler que les richesses végétales des jardins privés participent par voisinage à sa qualification.

Aux espaces publics « urbains » doit correspondre un maillage de circulations douces les mettant en lien avec les espaces publics « naturels » aux bords des villages (route des crêtes...) et donnant accès au patrimoine vernaculaire lié à l'eau (abreuvoir, fontaine, lavoir).

## La gestion des domaines et châteaux révélatrice de structures paysagères

Le domaine de La Roche-Guyon constitue un remarquable dispositif de mise en valeur du site et de ses composantes dans un contexte historique exceptionnel. La gestion du domaine et les conditions d'accès du public sont à poursuivre dans l'objectif d'une valorisation et d'une accessibilité optimales. Le potager en berge de Seine semble également prendre valeur d'exemple, tant par les travaux de réhabilitation qui lui ont redonné sa valeur paysagère, que par les dispositions d'entretien (confiée à une association d'insertion avec l'EPCC) qui se mettent en place dans une perspective contemporaine de respect de l'environnement, de qualité paysagère et d'insertion sociale.

## Structure paysagère schématique et pistes de réflexion

